

Compte Rendu

Comité Régional d'Ile de France

Tir à l'Arc

Présents :

Christian HEZELY, Patrick LEMESLE, André PRIEUR, Guillaume DUBORPER (CTSR), Marie-Pierre JOUBERT, Jean Yves FLEURANCE, Christian DELOBELLE, Maurice LANGRY,

Absents excusés : Marc DEFOOR, Philippe LETARTRE, Christian SIMEONI, Patrick JEAN.

Horaires de la réunion.

Heure de convocation : 20h00

Heure d'ouverture : 20h45

Heure de fin : 00h30

Ouverture de la séance par le Président.

- Nous avons reçu une seconde demande pour une manifestation nationale sur le calendrier extérieur. Il est impossible d'honorer les deux.
- Un litige opposant le trésorier et un club du 92 vient d'être clos.

Commissions

Labellisation

Le président de la commission s'est rendu à la réunion de Chalons afin de connaître la procédure de labellisation.

Les clubs devront remplir un questionnaire disponible auprès de leurs responsables départementaux. Celui-ci sera transmis à la Fédération Française de Tir à l'Arc puis remis à la commission régionale pour validation qui soumettra ses demandes en bureau ou en comité directeur. Une fois labélisé, le club recevra de la FFTA une plaque « club agréé ».

Une réunion avec tous les responsables départementaux aura lieu le 12 juin 2008 dans les locaux de Massy afin de diffuser les informations relatives au questionnaire et à la procédure.

Formation

- **ENTRAINEUR 2 :** Pour celui du 10 Mai, il est prévu la présence de deux archers sur quatre. Les personnes ne pouvant participer à cette dernière session de l'année devront renouveler leur demande pour l'année prochaine.

- **Stage CQP :** Cinq archers ont présentés l'examen technique. Trois d'entre eux l'ont eu avec succès et le quatrième a eu un petit problème de matériel. Il lui sera donc proposé une séance de rattrapage. En ce qui concerne le dernier, son attitude n'est pas digne d'un futur animateur été, il n'est pas autorisé à passer l'examen de rattrapage.

- **Stage Archer :** Suite à un quiproquo lors du stage Archer dans le 78, le CTSR propose une journée de rattrapage pour les six archers n'ayant pas pu faire le stage. La date du 24 Mai est suggérée. Les modalités pratiques d'organisation seront arrêtées entre les différents acteurs.

Compte Rendu

Comité Régional d'Ile de France

Tir à l'Arc

- **ENTRAINEUR 1** : Le niveau élevé de cette formation interpelle certains élus.

Dans le souci de répondre au mieux aux désirs des clubs et de respecter les consignes de la FFTA, un élu soumet au CTSR la proposition suivante :

il serait possible de mettre en place entre la préformation et la formation, un weekend de rattrapage pour les archers ayant échoué. A la fin de celui, un deuxième test sera effectué afin de valider ou non l'entrée en formation. Cette proposition sera développée lors de la prochaine commission formation pour une mise en place sur la saison 2009 - 2010.

Jeune

- **GER** : plusieurs problèmes durant le stage du 28 avril au 30 avril sont à souligner :
 - Un archer fut absent en ayant prévenu la veille. Celui-ci est coutumier du fait et prend la place d'une personne pouvant être motivée. L'ensemble du bureau décide donc à l'unanimité d'exclure définitivement cet archer du GER.
 - Un archer durant le stage a eu quelques manquements à la discipline du groupe. Une lettre lui sera donc envoyée pour avertissement.
 - Enfin, un archer doit être sanctionné pour le non respect des règles, la mise en danger de la vie en collectivité et l'irrespect envers les cadres. L'ensemble du bureau décide de l'exclure du GER et de lui interdire toute participation à une manifestation régionale pour l'année en cours.

- **GBM** : pour le stage du 03 et 04 Mai, sur les vingt trois inscrits il y a eu quatre absents non prévus. Le comité a dû payer les installations pour ces personnes. Afin de ne pas sanctionner d'autres archers pouvant effectuer ce stage, il sera prévu à l'avenir de rajouter dans la charte signée par les parents et l'archer, une clause dans la quelle ils s'engageront, dans le cas d'une absence injustifiée, à régler les éventuels couts. En cas de refus, le comité se réserve le droit d'interdire la participation du concerné à toutes manifestations régionales. A ce jour, les quatre absents recevront une lettre d'avertissement leur stipulant qu'ils ne pourront participer à titre gratuit aux compétitions du 21 Mai 2008.

- **Stage Sportif Jeunes** : à compter de la saison 2008 - 2009, aucune inscription ne sera valable sans la réception de la fiche d'inscription, de la fiche d'autorisation et du chèque (règlement ou caution pour certains départements).

- **Sélection des équipes régionales pour Chartres** :

En annexe

- Les encadrants du GER suivront leurs archers lors du championnat de France de RIOM.

Arbitre

Les résultats des examens Arbitre viennent d'arriver. Dix neuf des vingt Candidats Arbitres ont réussi leur examen et deviennent Arbitres assistants, et neuf arbitres deviennent arbitre fédéral sur les treize ayant passé les épreuves. Nous sommes heureux d'accueillir en Ile de France vingt huit arbitres de plus. Ils prêteront serment le 02 juin à 20h00.

Compte Rendu
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

Le secrétaire

Le Président

Patrick LEMESLE

Christian HEZELY